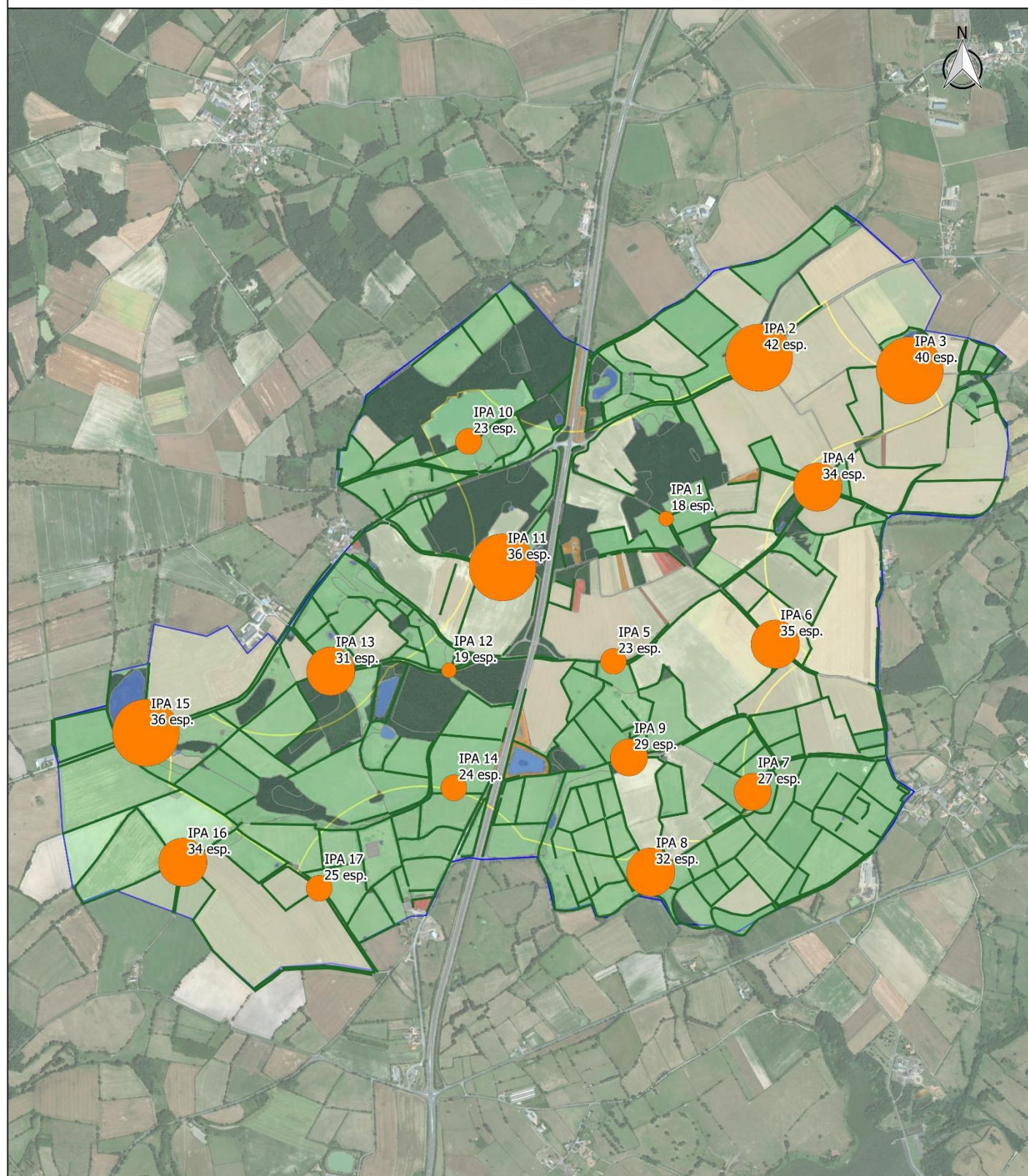


Richesse spécifique de l'avifaune en période de nidification



Légende

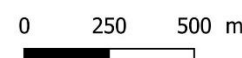
- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

IPA

- <15 espèces
- 15 à 20 espèces
- 20 à 25 espèces
- 25 à 30 espèces
- 30 à 35 espèces
- >35 espèces

Habitats

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Plan d'eau
- Prairie
- Verger
- Vignes
- Urbain
- Haies



DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien : Louin (79)

Richesse spécifique de l'avifaune nicheuse

N° CARTE - LOUIN_Richesse_spé

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - 193 DATE - 31/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

VIII. 4. c. Identification des cortèges d'oiseaux

L'aire d'étude immédiate comprend quatre principaux cortèges d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et de bocage
- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux urbanisés
- Le cortège des milieux humides

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées par une *.

Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 46 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Perdrix grise	<i>Perdrix perdrix</i>
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Perdrix rouge	<i>Electoris rufa</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pie-grièche écorcheur*	<i>Lanius collurio</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>

Les boisements et les haies présents sur ou à proximité de l'AEI sont favorables à l'accueil d'une grande diversité d'espèces en période de nidification (46 espèces soit environ 65 % de l'avifaune observée à cette période).

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Néanmoins la Tourterelle des bois et le Pic noir sont considérés comme espèces « vulnérables » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs ; le Faucon crécerelle, le Bruant jaune, le Verdier d'Europe, le Chardonneret élégant, la Chevêche d'Athéna, la Pie-grièche écorcheur, le Pic épeichette et la Linotte mélodieuse, comme « quasi menacées ».

La quasi-totalité des espèces utilise l'ensemble des boisements pour la reproduction et l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (rapaces, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

Cortège des milieux ouverts (cultures, végétations rases et clairsemées, espaces ouverts buissonnants) – 8 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>
Alouette lulu*	<i>Lullula arborea</i>	Busard Saint-Martin*	<i>Circus cyaneus</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oedicnème criard*	<i>Burhinus oedicnemus</i>

La diversité ornithologique de ces habitats représente environ 11% de l'avifaune observée. Celle-ci est favorisée par la présence de cultures variées et des haies.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes dans la région. L'espèce inféodée aux milieux ouverts la plus fréquente sur l'AEI est la Fauvette grisette suivie par l'Alouette des champs, elles sont observées sur trois quarts des points d'écoute.

Parmi ces espèces, certaines utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons pour mener à bien leur reproduction. D'autres espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Oedicnème criard par exemple). Le Busard Saint-Martin niche dans les cultures céréalières lorsqu'il ne trouve plus de milieux de landes ou milieux embroussaillés qui lui sont plus favorables.

Trois espèces de ce cortège sont inscrites à l'Annexe I de la DO (Busard Saint-Martin, Oedicnème criard, Alouette lulu). Deux espèces ont un statut « vulnérable » (Alouette des champs et Bruant proyer) et cinq sont des espèces « quasi menacées » (Alouette lulu, Busard Saint Martin, Oedicnème criard, Fauvette grisette) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Cortège des milieux urbanisés – 8 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche Athéna	<i>Athena noctua</i>	Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>

Ce cortège est représenté par les nombreux bâtiments isolés tout autour de l'AEI. Ces espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent, pour la plupart, se nourrir dans l'AEI et/ou à proximité.

Les espèces de ce cortège sont nicheuses communes dans la région. Toutefois une de ces espèces possède un statut « vulnérable » (l'Effraie des clochers) et trois sont « quasi menacées » (l'Hirondelle rustique, le Moineau domestique, le Martinet noir) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Cortège des milieux humides – 11 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Héron garde-boeuf	<i>Bubulcus ibis</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		

La plupart des espèces de ce cortège nichent au lac du Cébron et prospectent les alentours en recherche alimentaire. Toutefois les étangs présents sur la moitié ouest de l'AEI, peuvent permettre à un certain nombre d'espèces de nicher comme la Foulque macroule, la Gallinule poule-d'eau, le Canard colvert ou le Grand Cormoran.

Deux espèces de ce cortège sont inscrites à l'Annexe I de la DO (Aigrette garzette et Grande Aigrette). Trois espèces ont un statut « vulnérable » (Grand Cormoran, Mouette rieuse et Vanneau huppé) et une espèce « quasi menacée » (Gallinule poule d'eau) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Parmi les 72 espèces observées en période de nidification il en ressort quatre cortèges d'oiseaux bien identifiés.

La plupart de ces espèces sont nicheuses au sein même de l'AEI, toutefois, certaines fréquentent l'aire d'étude uniquement en recherche alimentaire (Martinet noir, Hirondelles, Aigrettes, Hérons etc.). Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus, et du fait qu'un habitat favorable à leur nidification soit présent ou non dans l'AEI lorsque la reproduction n'est pas avérée.

VIII. 4. c. i. Espèces patrimoniales (hors rapaces)

Parmi les 72 espèces contactées sur l'AEI, **23 (hors rapaces) ont un caractère de patrimonialité. 4 espèces** sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et **4** sont des espèces **déterminantes ZNIEFF** si elles sont nicheuses sur le site. Enfin, toutes ont un statut de conservation préoccupant sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes (2018).

Tableau 54 : Espèces patrimoniales (hors rapaces) observées sur l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	/
Charadriiformes	Mouette rieuse	PN	VU	Si nicheur
	Oedicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur
	Vanneau huppé	-	VU	Si nicheur
Columbiformes	Tourterelle des bois	-	VU	/
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau	-	NT	/
Passériformes	Alouette des champs	-	VU	/
	Alouette lulu	DO / PN	NT	Si nicheur
	Bruant jaune	PN	NT	/
	Bruant proyer	PN	VU	/
	Chardonneret élégant	PN	NT	/
	Fauvette grise	PN	NT	/
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT	/
	Hirondelle rustique	PN	NT	/
	Linotte mélodieuse	PN	NT	/
	Moineau domestique	PN	NT	/
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur
	Verdier d'Europe	PN	NT	/
Péléciformes	Aigrette garzette	DO / PN	LC	Si nicheur
	Grand Cormoran	PN	VU	/
	Grande Aigrette	DO / PN	NA	Si nicheur
Piciformes	Pic épeichette	PN	NT	/
	Pic noir	DO / PN	VU	Si nicheur

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : NA : Non évalué ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : Si nicheur

- **Martinet noir :**

Observations : Cinq Martinets noirs ont été observés en vol au-dessus de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce qualifié de « possible » en-dehors de l'AE (villages et hameaux bordant la zone d'étude).

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Espèce anthropophile, niche en hauteur, sous les toitures essentiellement. Les sites de nidification potentielle les plus proches sont les villages et les hameaux alentour accolés à la zone d'étude. Sur l'AEI, l'espèce utilise les milieux ouverts de l'AEI pour la recherche alimentaire.

- **Mouette rieuse**

Observations : A huit reprises l'espèce a été observée sur l'AEI. Les individus étaient soit en vol ou en recherche alimentaire dans les cultures.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce qualifié de « possible » en-dehors de l'AEI (Rare colonie du département au lac du Cébron).

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce, nicheuse au bord des lacs, étangs ou en bord de mer, prospecte l'environnement alentour pour trouver de la nourriture pour ses petits. En France, l'espèce est en déclin modéré depuis 2005 avec environ de 25 000 à 30 000 couples.

- **Œdicnème criard :**

Observations : Dix individus d'Œdicnème criard ont été entendus et observés à plusieurs reprises au sein de l'AEI. La distribution des observations coïncide assez fortement avec les cultures « d'été » (maïs, tournesol, colza).

Nidification : L'observation répétée d'individus sur les mêmes parcelles entre les passages laisse fortement présager l'existence de territoires permanents et la nidification de l'espèce dans l'AEI.

Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Nicheur dans les milieux ouverts, l'Œdicnème criard est adepte des champs de cultures et prairies à végétation rase. Ses nichées sont donc souvent victimes des engins agricoles, ce qui a amené l'espèce au statut « quasi-menacée » en Poitou-Charentes.

La population nicheuse française est le second bastion de l'espèce en Europe après l'Espagne. Après avoir subi un déclin modéré entre 1990 et 2012, elle est considérée comme stable avec entre 19 000 et 28 000 couples. La région Poitou-Charentes héberge entre 2600 et 6100 couples, en 2009.

- **Vanneau huppé :**

Observations : Trois Vanneaux huppés ont été observés en vol au-dessus de l'AEI, le 17 juin 2019. La dernière observation remontait au 1er mars où 40 individus avaient été observés toujours en vol (migrateurs).

Nidification : L'absence d'observation de l'espèce plus tôt dans la période de nidification, laisse penser qu'il s'agissait probablement d'individus nicheurs sur le lac du Cébron, en dispersion ou en recherche alimentaire. Toutefois, l'AEI présente des milieux potentiellement favorables à la nidification de l'espèce, notamment au niveau de l'étang au nord-ouest du site. Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Généralement nicheur sur le littoral ou proche des zones humides, depuis quelques années l'espèce a commencé à s'adapter au manque de sites favorables à sa nidification en s'installant dans les cultures céréalières. Nicheur très précoce, sa nidification est alors moins impactée par le piétinement (bovins) et par le passage des engins agricoles. Cependant sa population est très fragile, et n'arrive pas encore à se stabiliser.

- **Tourterelle des bois :**

Observations : L'espèce a été contactée à 17 reprises dans les boisements ou les haies multistrates de l'AEI tout au long de la période de nidification. Ces observations répétées laissent présager l'existence de territoires permanents et la nidification de l'espèce dans l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Habituellement nicheur dans les haies, la Tourterelle des bois affectionne également les friches arborescentes où elle va trouver des buissons et de petits arbres de moins de deux mètres pour y construire son nid. L'espèce, bien que chassable, est en déclin modéré depuis 1989, et aurait diminué de 50% entre 1970 et 1990. Une estimation réalisée entre 2009 et 2012, a fait état 300 000 à 500 000 couples en France.

- **Gallinule poule d'eau**

Observations : Des Gallinule Poule-d'eau ont été observées à chaque passage au niveau des étangs de l'AEI.

Nidification : Observée sur deux étangs situés à l'ouest de la route nationale, son statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « certaine » en raison de la fréquentation de nids autour des étangs.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Fréquente dans la plupart des milieux humides (étangs, marais, cours d'eau, fleuves). Elle établit son nid dans la végétation émergée, sur la terre ferme, parfois flottant. La population française tend vers une augmentation modérée de ses effectifs. Le nombre de couples est estimé à une fourchette de 120 000 et 200 000.

- **Alouette des champs :**

Observations : Observée sur 65 % des « IPA », l'Alouette des champs qui fréquente les espaces ouverts est présente sur les deux tiers de l'AEI.

Nidification : Plusieurs observations d'adultes faisant des allers et retours dans les cultures laissent supposer la fréquentation d'un nid et donc une nidification « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : L'alouette est particulièrement abondante dans les plaines céréalières, mais elle niche également dans d'autres types de milieux tels que les prairies et les friches herbacées du bocage. Bien que commune dans toute la France, l'espèce est en déclin modéré depuis 1970. En Poitou-Charentes, l'effectif des couples nicheurs est estimé à 200 000 au maximum.

- **Alouette lulu**

Observations : Observée principalement au niveau des prairies au sud de l'AEI, l'espèce a été détectée à presque chacune des prospections.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Elle affectionne un large panel d'habitats dégagés ou semi-ouverts, présentant une mosaïque de zones cultivées et non cultivées : zone de polyculture-élevage, vergers ouverts, vignobles, etc. La fermeture progressive des milieux lui est défavorable, de même que l'intensification agricole (perte d'hétérogénéité des milieux). La population nicheuse française est estimée entre 110 000 et 170 000 couples (2009-2012) et est considérée en déclin modérée depuis 2001.

- **Bruant jaune :**

Observations : Un mâle chanteur de Bruant jaune a été observé le 29 avril au sein de l'AEI.

Nidification : Son statut reproducteur sur l'aire d'étude est donc qualifié de « possible ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce niche près du sol dans les fourrés et elle est habituellement observée en train de chanter au niveau des haies ou des lisières forestières.

C'est un nicheur commun dans toute la France, mais ces effectifs sont en fort déclin depuis les années 2000, principalement à cause de la modification des pratiques agricoles et du défrichement. Sa répartition se rétracte aux zones en altitude, moins impactées par l'intensification agricole. La population nicheuse en France est estimée entre 50 000 et 1 000 000 couples entre 2009 et 2012. En Poitou-Charentes, il est en net déclin. Ces effectifs nicheurs ont diminué de 70% entre 1999 et 2009.

- **Bruant proyer :**

Observations : Le Bruant proyer a été contacté une seule fois le 14 juin. Le Bruant proyer est une des espèces phares des zones de plaine agricole. La prédominance du bocage sur l'AEI, lui est peu favorable contrairement aux plaines ouvertes.

Nidification : L'unique observation de l'espèce lui affecte un statut de nicheur « possible » au sein de l'AEI.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cet oiseau est adepte des plaines céréalières et des milieux steppiques, va nicher au sol dans l'herbe haute des bordures de champ, des prairies ou des jachères. Le Bruant proyer a subi un fort déclin depuis les années 1990. Aujourd'hui la population française est définie comme stable (200 000 – 400 000 couples entre 2009 et 2012).

- **Chardonneret élégant**

Observations : Au cours des prospections plusieurs individus ont été observés dans les haies et dans les friches. En juin ce sont même plusieurs individus qui ont été observés laissant penser à une fin de reproduction et aux prémices d'un rassemblement postnuptial.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce affectionne les arbustes ou les arbres pour nicher. Par conséquent c'est une espèce fréquemment retrouvée dans les milieux bocagers, dans les friches ou les boisements. Granivore, l'espèce est souvent observée dans les champs de céréales pour glaner des graines. Espèce en déclin modéré entre 1989 et 2012, celui-ci s'accroît depuis les années 2000 (moins 44% entre 2003 et 2013).

- **Fauvette grisette :**

Observations : La Fauvette grisette a été observée sur une bonne partie de l'AEI, plus régulièrement au niveau de cultures denses (colza) ou bordées de haies ou de ronciers.

Nidification : L'observation de mâles chanteurs au territoire permanent et la présence d'au moins un juvénile, la classe en espèce nicheuse « certaine » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : La Fauvette grisette installe généralement son nid dans une végétation touffue de plantes herbacées drues (Ortie, Reine des prés, colza...) ou de ligneux bas (ronce, osier, genêts...). La population nicheuse française est considérée comme stable depuis les années 2000 après avoir subi un déclin modéré entre 1989 et 2012.

- **Hirondelle de fenêtre :**

Observations : Une seule hirondelle de fenêtre a été observée en transit en direction du nord-est de l'AEI. Espèce anthropophile, elle construit son nid le long des murs, généralement à l'abri des toitures.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est donc qualifié de « possible » dans les villages et hameaux bordant l'AEI.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Nicheuse donc en zone bâtie, l'Hirondelle de fenêtre utilise l'AEI essentiellement pour la recherche de nourriture. Le déclin des Hirondelles de fenêtre est modéré en France (600 000 – 1 200 000 couples entre 2009 et 2012). En Poitou-Charentes, l'espèce est également menacée (20 000 - 75 000 couples).

- **Hirondelle rustique :**

Observations : De nombreux individus isolés ou en petits groupes ont été observés en chasse ou en transit au sein de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est donc qualifié de « possible » dans les villages et hameaux bordant la zone d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Également nicheuse en zone bâtie, l'Hirondelle rustique, comme la précédente, utilise l'AEI essentiellement pour la recherche alimentaire ou le transit. L'espèce est en déclin modéré depuis les années 1990 avec un effectif national compris 900 000 et 180 000 couples.

- **Linotte mélodieuse :**

Observations : Observée ponctuellement dans l'aire d'étude (10 fois), la Linotte a principalement été observée dans les haies ou dans les friches.

Nidification : Les indices de nidification font de l'espèce une nicheuse « probable » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : le nid est installé dans les branches basses d'un buisson, le plus souvent non loin du sol. Il est soigneusement dissimulé, souvent construit dans un jeune conifère ou un buisson d'épineux dense (ronce, prunellier, ajonc). En France comme en Europe l'espèce accuse un déclin modéré (500 000 – 1 000 000 couples entre 2009 et 2012) principalement dû aux changements de pratiques agricoles, notamment l'intensification de la céréaliculture.

- **Moineau domestique :**

Observations : seules trois observations de Moineaux domestiques ont été faites sur l'AEI en période de nidification. Espèce très commune, ses effectifs ont pourtant fortement diminué en raison de l'intensification des pratiques agricoles et de la rénovation du bâti.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce n'est pas avéré sur l'AEI, mais il est « possible » dans le bâti ou dans les villages qui bordent la zone d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce anthropophile fréquente les villages et les hameaux pour y installer son nid notamment dans les murs non jointés ou sous les toitures. La population nicheuse se stabilise depuis les années 1990 en France avec un effectif estimé entre 4 000 000 et 7 000 000 de couples (2009 – 2012).

- **Pie-grièche écorcheur**

Observations : Trois individus (1 le 14 juin et 2 le 17 juin) ont été observés en 2019 sur les haies arbustives. Bien que la partie bocagère du site soit très favorable à l'espèce, les effectifs ne sont pas très importants.

Nidification : Le statut reproducteur sur l'aire d'étude est qualifié de « probable ».

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Espèce typique des milieux bocagers, elle affectionne les haies denses et fourrés où les arbres et arbustes épineux ainsi que les ronces sont « dominantes » car, comme son nom l'indique elle a pour habitude de stocker sa nourriture sur les épines de ceux-ci (écorcher). Elle est commune en France, bien que ces effectifs soient fluctuants d'une année à l'autre depuis les années 2000. Les effectifs sont estimés entre 100 000 – 200 000 couples (2009-2012) au niveau national. En Poitou-Charentes, elle est quasi-menacée et on estime le nombre de couples nicheurs entre 1380 et 2350 couples.

- **Verdier d'Europe**

Observations et Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Observée ponctuellement dans l'aire d'étude (9 fois), le Verdier a principalement été observée dans les haies, en lisière ou dans les friches.

Nidification : Les indices de nidification font de l'espèce une nicheuse « probable » sur l'aire d'étude.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Le Verdier doit disposer de ligneux denses capables de dissimuler son nid assez volumineux. Les arbustes au feuillage persistant comme les conifères sont spécialement appréciés, tout comme le lierre le long des troncs et des branches. Des feuillus denses comme les églantiers, aubépines et autres charmilles peuvent aussi accueillir le nid, mais seulement après la feuillaison. L'espèce est en déclin modéré au niveau national (1 à 2 millions de couples entre 2009 et 2012).

- **Aigrette garzette**

Observations : L'espèce a été observée deux fois sur l'AEI le 14 juin 2019, la première fois en vol et la seconde en recherche alimentaire au bord de l'étang au nord-ouest de l'AEI.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce qualifié de « possible » en-dehors de l'AEI (Lac du Cébron).

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce, nicheuse au bord des lacs et des étangs prospecte l'environnement alentours pour trouver de la nourriture pour ses petits. La population française de l'espèce est en forte augmentation avec plus de 13 000 couples en 2007.

- **Grand Cormoran**

Observations : A seize reprises l'espèce a été observée sur l'AEI. Les individus étaient soit en vol ou en recherche alimentaire autour des étangs.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce qualifié de « possible » sur l'AEI en raison de la plasticité de l'espèce qui peut nicher au sol comme dans les arbres à proximité des nombreux étangs (5 étangs) que compte l'AEI.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce, nicheuse au bord des lacs, étangs, prospecte l'environnement alentours pour trouver de la nourriture pour ses petits. Sa répartition en période de nidification est fragmentée : on compte en 2012, 130 colonies (8720 couples) distribuées sur 50 départements. Après avoir subi une réputation de nuisible, le Grand Cormoran a failli disparaître. Aujourd'hui protégé, sa population est stable pour le genre *carbo* (1997 – 2012), et en augmentation pour *sinensis* (2000 – 2012). La population régionale est encore fragile avec seulement six colonies de reproduction et une trentaine de couples en 2009. Néanmoins, elle semble en légère augmentation.

- **Grande Aigrette**

Observations : un individu volait vers le nord le 10 mai 2019 en provenance probablement du lac du Cébron.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce qualifié de « possible » en-dehors de l'AEI (Lac du Cébron).

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Cette espèce, nicheuse au bord des lacs et des étangs prospecte l'environnement alentour pour trouver de la nourriture pour ses petits. La population nicheuse française est estimée à 300 – 400 couples et est considérée comme en forte augmentation.

- **Pic épeichette**

Observations : Deux contacts de l'espèce sont notés en avril 2019.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est donc qualifié de « probable » dans les boisements de l'AEI.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : En période de nidification, le Pic épeichette se retrouve principalement en plaine, dans les bois, parcs, jardins ou encore dans les allées de vieux arbres. Il évite les massifs de conifères. Les couples d'Épeichettes sont relativement unis en comparaison avec les autres espèces de Pic. La cavité qui accueillera la nichée est creusée dans un arbre, de préférence dans une essence au bois tendre et un individu mort, bien qu'il soit capable de creuser un arbre sain. Sa densité de population est 5 à 10 fois plus faible que le Pic épeiche. La population nicheuse de France est estimée entre 30 000 et 40 000 couples. Espèce en déclin depuis 1989, il subit la destruction des vieilles forêts (surexploitation des bois, raréfaction des bois morts, coupes précoces).

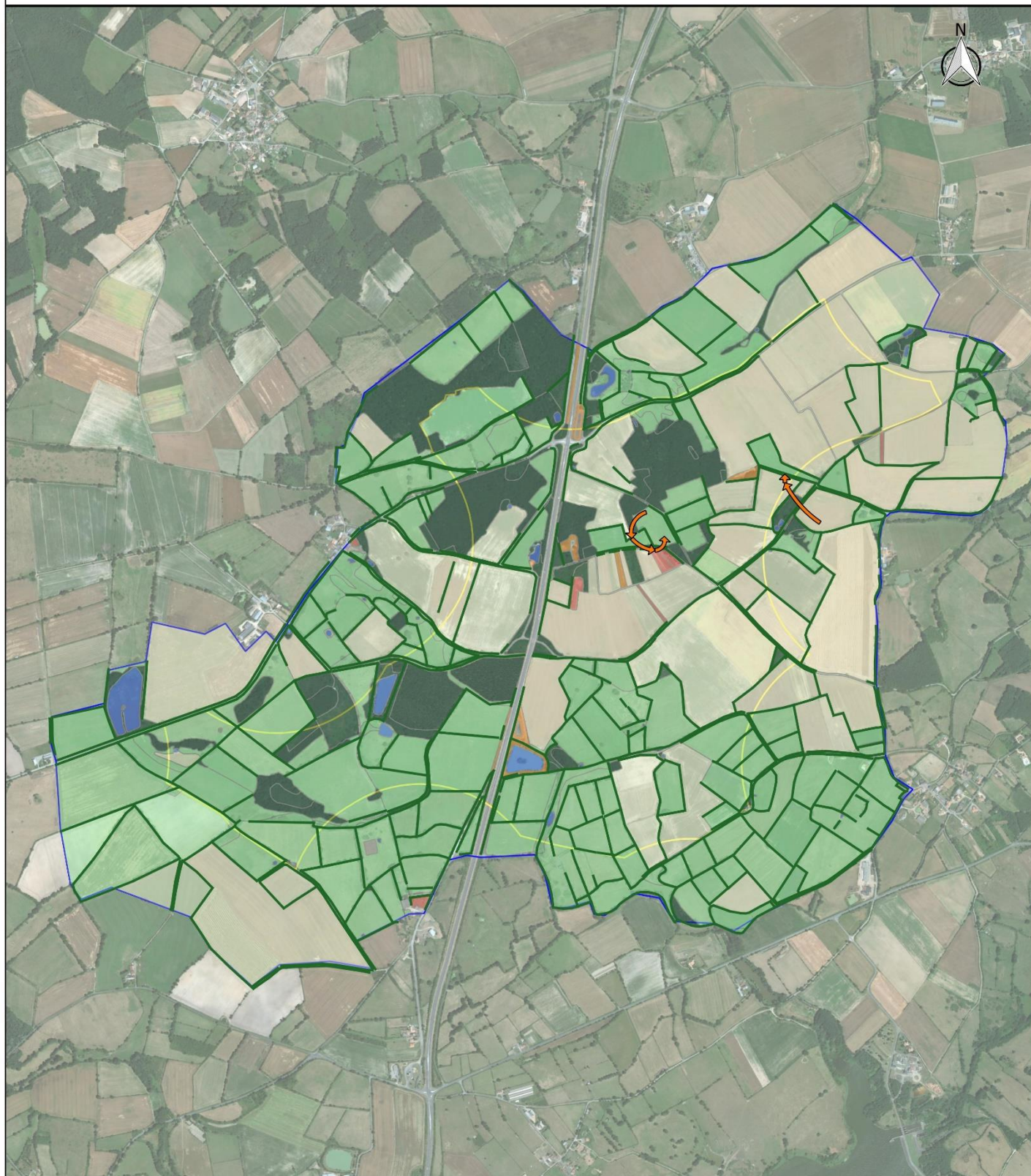
- **Pic noir**

Observations : Trois contacts de l'espèce sont notés en mars et avril 2019.

Nidification : Le statut reproducteur de l'espèce est donc qualifié de « probable » dans les boisements de l'AEI.

Milieu(x) favorable(s) à la nidification : Nicheur précoce, l'espèce très discrète en période de nidification, ses parades hivernales le sont beaucoup moins. Dès janvier, les mâles et femelles de Pic noir se retrouvent pour former les couples. Une fois le potentiel couple formé, les parades débutent et durent un peu moins de 2 mois. La nidification prend immédiatement le relais et les individus deviennent alors très discrets. Les individus ont donc été entendus à la fin des parades. L'AEI possède de vieux boisements et des forêts de conifères qui peuvent convenir à l'espèce pour nicher. La population nicheuse est en augmentation modérée en France (25 000 - 40 000 couples). Sa population régionale est estimée entre 70 et 160 couples.

Observation du Martinet noir en période de nidification



Observation des Charadriiformes patrimoniaux en période de nidification

